

Invasion de puces dans une habitation qui paye ?

Par cloarec_old, le 15/08/2007 à 13:06

la maison que nous louons depuis le 6/07/2007 est infesté de puces Nous avons traiter 1 fois (50 euros) Les puces sont toujours là Peux t-on demander au propriétaire une desinfection a sa charge bien sur?

Merci d'avance

Par ly31, le 15/08/2007 à 16:53

Bonjour,

Etes vous loges par une société d'HLM, un particulier, par une agence ??

A vous lire

ly31

Par cloarec_old, le 21/08/2007 à 17:21

un particulier, les anciens locataire avait des chats

Par ly31, le 25/08/2007 à 16:31

Bonjour,

Je pense que votre propriétaire n'a aucune obligation de désinfection, malgré tout il a du donner ce que l'on appelle "un coup de propreté" .

Cependant, je pense que vous pouvez l'informer gentiment du problème que vous rencontrez, peut être vous soumettra t-il un dédommagement

Je vous souhaite bon courage

ly31